

## Assemblée Générale

### Samedi 30 novembre 2019

## **RAPPORT MORAL - Saison 2018/2019**

Paris, le 30 novembre 2019

Mesdames, Messieurs,  
Chers Membres,

Dans le cadre de mon mandat de président des Colombes de Bercy, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport moral sur l'exercice 2018-2019 écoulé.

Le Comité de Fonctionnement actuel (ex Comité Directeur) a été élu lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2017 pour 3 ans, conformément aux statuts de l'association. L'exercice 2018-2019 constitue donc la 2<sup>ème</sup> année de mandat du Comité de Fonctionnement actuel.

#### **Le Comité de Fonctionnement et son Bureau :**

Durant la saison 2018-2019, au cours de l'AG du 19 décembre 2018, Philippe Derrien a démissionné de son poste de Président, ainsi que du Comité de Fonctionnement. Je l'ai remplacé au poste de Président et assume donc cette fonction depuis le 19 décembre 2018.

Pour rappel les membres du Comité de Fonctionnement :

<b>BUREAU</b>	
Michael MAGAR	Président et Trésorier Communication auprès des adhérents
Marie-Laure VEYRIES	Vice-Présidente et Secrétaire Chargée de la communication extérieure Chargée des relations avec le personnel (maîtres-nageurs et accueil)
Maud FORET	Vice-Présidente Chargée de la compétition et de la pré-compétition
Nathalie GOMIS	Secrétaire adjointe
<b>COMITE DE FONCTIONNEMENT</b>	
Jean-Philippe JOLY	Officiel compétition - juge arbitre
Christine PERRAUD	Chargée plus particulièrement des cartes d'adhérent
Nathalie MILLARD	Chargée plus particulièrement de la compétition
Nathalie PARODIN	Chargée plus particulièrement de la newsletter
Antoine LE GRIX	Chargé plus particulièrement de la compétition
Daniel JEANNIN	
François NIZET	

Gilles CARREL a démissionné cette saison de son poste au sein du Comité. Je tiens à le remercier pour ses actions pour le club notamment notre logo actuel, ou les t-shirts et bonnets aux couleurs des Colombes de Bercy.

Je tiens également en mon nom et au nom du Bureau, à remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré encore cette année, à travers leur présence ou la réalisation de gâteaux ou crêpes maisons, pour faire de nos événements à Jean Boiteux de réels succès.

## Les salariés du club :

Le club gère 11 salariés permanents permettant de couvrir tous nos créneaux du lundi au samedi.

Il s'agit de 9 maîtres-nageurs et de 2 personnes pour la gestion des vestiaires et l'accueil des enfants, des adultes et des personnes porteuses d'un handicap.

Suite à la démission de 2 maîtres-nageurs (départ en province et raisons familiales), et à l'absence d'un maître-nageur sur toute la durée de la saison, nous avons recruté 5 nouveaux maîtres-nageurs dont certains anciens du club.

## Le travail du Comité de Fonctionnement et du Bureau :

Durant la saison 2018-2019, le Comité de Fonctionnement s'est réuni au rythme d'une réunion mensuelle. A cela s'ajoutent quelques réunions du Bureau.

Les Colombes de Bercy s'inscrivent dans la continuité des saisons passées en pérennisant des rendez-vous que nous voudrions incontournables pour nos adhérents et pour le public à travers l'organisation ou la participation à des événements marquants. Pour rappel, il s'agit de :

- le Téléthon (décembre 2018), avec le concours d'autres clubs, avec une participation du public supérieure à la saison passée ;
- la Nuit de L'eau au bénéfice de l'UNICEF (mars 2019), avec le concours d'autres clubs ; avec une participation du public supérieure à la saison passée ;
- 12 aux Sports (juin 2019), la fête du sport dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris
- Le Forum des associations du 12<sup>ème</sup> (septembre 2019).

L'aide importante et précieuse de nos adhérents dans l'accueil, la confection de gâteaux maisons ou simplement leur participation à ces événements fait de ces événements un succès reconnu et apprécié, notamment par la Mairie du 12<sup>ème</sup>.

Cette saison, nous avons testé une nouvelle formule pour la fête du club au cours de laquelle nous remettons les médailles et diplômes aux enfants et partageons un moment de convivialité avec tous les adhérents. En effet, la formule du « samedi après-midi fin juin », trop contraignante, ne remportait qu'un succès limité auprès de nos adhérents. Nous avons donc organisé cette saison de petites fêtes du club quotidiennes sur la dernière semaine de juin à la fin des cours dans la piscine Jean Boiteux. Devant le retour très positif des adhérents, nous allons reconduire cette formule.

Cette saison, le dynamisme et la ténacité de Maud ont permis à la compétition de redevenir un élément important du club, avec notamment l'organisation de 2 compétitions dans la piscine Jean Boiteux (janvier et avril 2019) au cours desquelles plusieurs clubs se sont mesurés joyeusement. Notre volonté est de pérenniser ces manifestations et de les inscrire durablement dans le calendrier des compétitions fédérales.

L'AGE de mai 2018 a permis de rafraîchir les statuts de l'association (fonctionnement du Comité de Fonctionnement) et son règlement intérieur (éléments de réglementation, d'inscription et de pratique d'activité).

## Communication aux adhérents :

Le COFO des Colombes de Bercy essaie de maintenir ses adhérents informés sur l'actualité du club et sur les cours à travers :

- des newsletters régulières : 5 numéros lors de la saison 2018-2019
- le site internet du club <http://www.lescolombesdebercy.fr/>
- des courriels ciblés aux groupes concernés par l'information à diffuser : une quarantaine de messages envoyés (manifestations et événements, ou à destination de créneaux spécifiques)

A noter : Pour les courriels envoyés en masse, il se peut que la messagerie de l'adhérent considère parfois cela comme un spam, un courriel indésirable ou un courriel publicitaire. Je vous invite donc à vérifier dans ces catégories la réception d'un message provenant des Colombes de Bercy.

Concernant la communication liée aux indisponibilités de la piscine Jean Boiteux, l'information de la survenue d'un problème (technique ou autre), qui nous impacte, arrive le plus souvent juste avant notre créneau ou la veille, nécessitant de notre part une communication en urgence de dernière minute avec le risque que quelques adhérents ne reçoivent pas à temps l'information du changement sur leur créneau.

Nous avons eu 18 incidents cette année concernant soit une partie de la piscine (grand ou petit bassin) soit toute la piscine (ventilation HS, température de l'air ambiant ou de l'eau non conforme, bactéries dans les douches). Nous avons eu beaucoup d'échanges avec la mairie à ce sujet qui n'a malheureusement pas pu nous offrir de compensation mais a bien noté les travaux à entreprendre pour mieux organiser les périodes de fermetures programmées et l'information au plus tôt pour les clubs concernés.

Jour	Raison de la fermeture	Nombre
lundi	Piscine fermée / Problème technique	5
mardi	Piscine fermée / Problème technique	1
	Grand bassin / Pollution	2
mercredi	Petit bassin / Problème technique	4
samedi	Petit bassin / Problème technique	2
	Piscine fermée / Problème technique	3
	Petit bassin / Pollution	1
Total		18

Les effectifs pour la saison 2018-2019 sont les suivants :

Saison	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*
Aquagym	75	72	69	72	<b>72</b>	48
Aquagym prénatale et postnatale	26	36	55	40	<b>35</b>	0
Bébés nageurs	84	67	74	74	<b>76</b>	74
Club 3-6 ans	19	27	25	25	<b>24</b>	25
Ecole de natation enfants	203	224	224	180	<b>184</b>	152
Natation adolescents	-	-	-	24	<b>27</b>	30
Natation adultes	107	134	134	162	<b>174</b>	160
Compétition	20	19	19	13	<b>21</b>	22
	<b>534</b>	<b>579</b>	<b>600</b>	<b>590</b>	<b>613</b>	<b>511</b>

\*Les chiffres 2019-2020 sont ceux arrêtés à fin octobre 2019.

Un important travail est réalisé par Marie-Laure et Nathalie G. pendant la période d'inscription (juin à octobre) pour essayer de satisfaire les différentes demandes et pour permettre de maintenir la variété de nos activités et l'homogénéité des niveaux au sein des cours.

Nous accueillons des adhérents de 6 mois à 85 ans !

Au cours de la saison 2018-2019, 60% de notre effectif est féminin, hors cours d'aquagym prénatale et postnatale.

Le taux d'adhérents renouvelant leur inscription est de 55 %, particulièrement en école de natation et en natation adultes. Ce taux monte à 75 % en aquagym.

## Gestion des inscriptions :

La gestion des inscriptions a toujours été une activité extrêmement chronophage pour les bénévoles du club, qui, pour information, ont tous ou presque une activité professionnelle en parallèle et ne peuvent par conséquent se consacrer à la gestion du club que sur leur temps libre plus ou moins limité.

L'objectif est donc de diminuer le plus possible la charge de travail des bénévoles :

- en dématérialisant les actes administratifs,
- en salariant une assistante pour prendre en charge les actes administratifs,
- en optimisant les procédures de gestion des dossiers.

Nous sommes passés de formulaires d'inscription papier jusqu'à la saison 2015-2016 à la solution E-Cotiz d'inscription en ligne depuis la saison 2016-2017, ce qui a permis d'alléger fortement la gestion :

- du fichier des adhérents par une saisie réalisée directement par l'adhérent,
- de la communication par la collecte des emails des adhérents,
- des paiements en diminuant fortement le nombre de chèques,
- des effectifs par créneau, à travers une limite directement dans la solution.

Cette saison 2018-2019, nous avons essayé une formule de mutualisation et de partage d'une ressource par l'intermédiaire de l'association Groupement d'Employeurs Paris Sport Loisirs (GE PSL). Une assistante, recrutée en juillet 2018 par GE PSL, est partagée entre plusieurs associations dont Les Colombes de Bercy. Elle a eu pour mission, lors de cette saison 2018-2019, de toute la gestion administrative. Elle est intervenue pour nous les mercredis toute la journée à la Maison des associations du 12<sup>ème</sup> et les vendredis après-midi en télétravail. En dehors de ces 2 jours de permanence, l'activité administrative, suivie alors par les membres du Bureau, était réduite au minimum et aux urgences.

Ses missions étaient de :

- répondre aux courriels ([info@lescolombesdebercy.fr](mailto:info@lescolombesdebercy.fr)),
- répondre aux appels téléphoniques,
- gérer les inscriptions (dossiers et cartes d'adhérent).

Nous sommes sollicités régulièrement toute l'année (courriels et appels téléphoniques), avec un pic extrêmement important et tendu en fin de saison (jusqu'à fin juillet) lors des renouvellements et des nouvelles inscriptions, et au début de la saison suivante (à partir de fin août) pour les places éventuellement restantes et les demandes de changements et modifications de toutes natures.

Malgré l'aide précieuse et indispensable de l'assistante administrative pour la gestion des dossiers de réinscription et d'inscription, les bénévoles du Bureau consacrent encore beaucoup de temps à répondre à toutes les sollicitations et courriels. Ils doivent faire face notamment au stress du public dans sa recherche d'une place immédiatement et à l'indiscipline des adhérents, y compris les anciens du club qui renouvellent leur inscription. En effet malgré les consignes données et répétées, des dossiers nous parviennent incomplets et/ou très tardivement (courant septembre). Nous sommes alors dans l'incapacité de réaliser la carte d'adhérent sans photo, ni de valider une inscription sans certificat médical. Nous avons clairement des actions et décisions plus fermes à mettre en œuvre afin de soulager et faciliter le travail des bénévoles.

La mutualisation d'une ressource entre plusieurs associations permet à chacune de limiter les coûts au plus près de ses besoins. L'inconvénient, c'est que cet accord et ce partage peut être mis en péril si une ou plusieurs associations rompent cet équilibre. C'est cette situation que nous avons vécue en fin de saison 2018-2019. GE PSL ne pouvant plus supporter seul le coût du personnel sur une période très longue a décidé d'arrêter le contrat. Aussi, à partir de mi-novembre 2019, nous n'avons plus d'assistante pour la gestion administrative.

Un retour d'expérience sur la saison écoulée, sur l'assistance à la gestion administrative et sur nos procédures est en cours, avec pour objectif de continuer à améliorer le confort des bénévoles et de faciliter l'inscription des (futurs) adhérents.

## **Fermeture de Jean Boiteux et impacts sur la saison 2019-2020 :**

Le 15 mai 2019, une réunion a eu lieu avec la mairie du 12<sup>ème</sup>, les représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et les représentants des associations impactées par les travaux de la piscine Jean Boiteux.

Les travaux initialement prévus sur l'été 2018 ont été retardés d'une année suite à la liquidation du cabinet d'architecture retenu à l'automne 2017.

Au cours de cette réunion, le calendrier des travaux a été présenté, avec une indisponibilité de la piscine du lundi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 22 novembre 2019. Les travaux prévus visent à réaliser la création de vestiaires collectifs, d'un pédiluve PMR (personne à mobilité réduite), d'un local associatif, d'un accueil maître nageurs en relation avec le public et la rénovation des installations de chauffage et de ventilation.

Des solutions de relogements définies par la DJS ont été proposées à chacune des associations.

Pour les Colombes de Bercy, il s'agissait de 4 lieux temporaires d'activités pendant toute la durée des travaux, y compris les retards potentiels de livraison :

- Piscine George Rigal
- Piscine Cour des Lions
- Piscine Yvonne Godard (Davout)
- Bassin-école Vitruve

Le taux de recouvrement de nos activités habituelles pendant cette période de travaux est de 70 % environ. En étudiant la proposition de relogement faite par la mairie et en la comparant avec les propositions faites aux 9 autres clubs exerçant à la piscine Jean Boiteux, nous pouvons mesurer la reconnaissance que nous porte l'équipe municipale, et l'importance qu'a le club dans le 12<sup>ème</sup>.

Pour construire la saison à venir, nous avons défini les principes suivants :

- partir du principe d'un retour à la piscine Jean Boiteux début janvier 2020 (prise en compte d'un retard potentiel) ;
- proposer des cours sur la saison entière avec 2 lieux d'activité : un lieu pendant les travaux puis la piscine Jean Boiteux après la fin des travaux ;
- conserver les cours, dans la mesure du possible, en diminuant le nombre d'adhérents plutôt que supprimer un cours qui aura du mal à débiter en janvier ;
  - o le cours d'aquagym prénatale et postnatale n'a pas pu être maintenu.

Lors de la fermeture de la piscine Jean Boiteux à la rentrée 2012, nous avons bénéficié de la réouverture après travaux de la piscine de la Butte aux Cailles pour avoir des créneaux, les clubs résidents devant alors attendre début 2013 avant de récupérer leur piscine. La perte d'adhérents cette saison avait été de 40 % !

Pour la saison 2019-2020, nous devons bénéficier de l'ouverture d'une nouvelle piscine : Yvonne Godard. De plus, quelques clubs ont dû nous céder quelques lignes à Georges Rigal et à Cour des Lions afin que nous ayons un volume horaire disponible conséquent.

#### A noter :

*La perte d'adhérents la saison 2019-2020 est estimée à fin octobre 2019 à 20 %.*

*La défection de dernière minute de la piscine Yvonne Godard sur une durée importante (3 mois, de début septembre à fin novembre) a grandement perturbé l'organisation du club et de ses adhérents. Ceci fait suite à des difficultés relatives à l'installation de la couverture thermique qui conditionne grandement la performance énergétique du site.*

*De plus la piscine des Amiraux, qui nous a été proposée en remplacement de la piscine Yvonne Godard, a également été indisponible tout octobre et novembre, suite au droit de retrait des équipes de terrain.*

#### **La convention avec la Ville de Paris :**

La Ville de Paris et Les Colombes de Bercy ont conclu une convention pluriannuelle d'objectifs le 4 mai 2018, pour les saisons 2018/2020. Cette convention engage le club sur des objectifs précis et lui permet d'obtenir une aide financière (subvention) de la Ville de Paris.

Une réunion avec les représentants de la Ville de Paris (madame Fadila Taieb (élue), messieurs Romain Delaunay et Pierre Laurent) a permis de faire un bilan de nos actions et le respect de notre contrat. Une subvention nous a été ainsi accordée pour 2019, deuxième année de la convention.

Rappel des 5 objectifs :

- Contribuer à l'animation de l'arrondissement, voire du pôle aquatique, en étant organisateur ou partenaire d'initiatives favorisant la pratique de la natation à destination du grand public et pas nécessairement adhérents à l'association ;
- Participer étroitement au portage et à la valorisation du Plan Nager à Paris, notamment en participant activement aux instances de gouvernance ;
- Proposer et développer une (des)action(s) spécifique(s) nouvelle(s) ou différente(s) autour de l'environnement aquatique à destination des publics porteur de handicap et/ou visant l'inclusion sociale ;
- Suggérer et participer à l'organisation de temps spécifiques ouverts aux familles et favorisant la pratique de la natation entre parents et enfants ;
- Contribuer par des initiatives inventives à l'amélioration de l'hygiène dans les piscines auprès des adhérents et des autres publics accueillis par l'association.

## La mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement – L'OMS - La piscine Jean Boiteux :

Je souhaitais remercier la mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement et plus particulièrement Fadila Taïeb, adjointe à la Maire du 12<sup>ème</sup> chargée de la Jeunesse et des Sports et Romain Delaunay, chargé de missions auprès de la Maire du 12<sup>ème</sup> arrondissement. Les liens instaurés depuis plusieurs saisons nous permettent d'améliorer régulièrement les événements que nous proposons au public, et de bénéficier d'une grande écoute et d'aides sur divers dossiers.

Je souhaitais également remercier Rémy Delbroc, adjoint au chef du Réseau des Piscines Parisiennes en charge de la Mission des Activités Aquatiques et de la Natation de la Direction Jeunesse et Sport (DJS), et Stéphane Alcais pour leurs actions et leur réactivité dans la gestion et l'attribution de créneaux pour Les Colombes de Bercy, notamment suite à la défection de dernière minute de la piscine Yvonne Godard, et aux difficultés de gestion de la piscine des Amiraux.

### A noter :

*Nous nous rendons compte que certains sujets échappent complètement à l'équipe de la mairie du 12<sup>ème</sup> qui a l'air de subir comme en même temps que nous une communication et une information défailtantes.*

Nos relations avec l'OMS (l'Office du Mouvement Sportif) sont bonnes mais mériteraient d'être développées.

L'absence de chef d'établissement depuis 2018 a rendu parfois les échanges d'information plus compliqués. Romain Delaunay et Pascal Bigi, pour ce qui est des activités dans les bassins, ont fait en sorte de compenser au mieux cette absence.

En parallèle, nos relations avec le personnel de la piscine Jean Boiteux continuent de s'améliorer, notamment à l'occasion des événements que nous organisons à Jean Boiteux qui se déroulent dans un respect mutuel et auxquels le personnel semble manifester de plus en plus d'intérêt.

## Conclusions :

L'association Les Colombes de Bercy a une situation stable, saine et reconnue :

- la situation financière permet de d'absorber des difficultés prévues ou imprévues comme la fermeture de la piscine Jean Boiteux pour travaux et les aléas que cela entraîne sur nos activités,
- notre club reste très attractif tant sur le plan des tarifs que sur la variété des activités proposées avec des adhérents de 6 mois à plus de 85 ans !
- la variété des activités que nous proposons est un atout pour le 12<sup>ème</sup> arrondissement et notre club, mais demande aussi plus de travail de la part des bénévoles du Comité de Fonctionnement,
- des adhérents et des maîtres-nageurs fidèles au club ce qui permet de créer une ambiance « club associatif » plutôt que « club de consommateurs »,
- un acteur important dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement reconnu et attendu par la mairie et la Ville de Paris.

Il s'agira pour la saison 2019-2020 d'absorber au mieux les conséquences que la fermeture de la piscine Jean Boiteux pour travaux de juillet 2019 à fin novembre 2019 (date officielle) aura sur :

- nos adhérents et leur satisfaction,
- la tenue des cours dans les piscines de relogement proposées,
- les finances du club,
- les activités et rendez-vous que nous avons instaurés depuis plusieurs saisons.

La saison 2019-2020 étant déjà bien entamée lors de l'AG de la saison 2018-2019 du 30 novembre, nous voyons en effet déjà les difficultés de pratiquer régulièrement nos activités, et l'impatience compréhensible de nos adhérents face à une situation dont on a du mal à maîtriser le calendrier : rien n'est acquis !

Je tiens à remercier très sincèrement tous les membres du Comité de Fonctionnement qui ont fait un travail très important sur tous les sujets courants et exceptionnels de cette saison riche en événements marquants.

Il n'y a pas de petites actions : chaque aide apportée contribue à l'avancée collective et permet d'alléger le travail des uns et des autres.

Je souhaite également remercier tout particulièrement les membres du Bureau, qui consacrent énormément de temps au fonctionnement du club :

- Marie-Laure, bien plus qu'une vice-présidente - secrétaire, dont le talent relationnel avec les adhérents, les maîtres-nageurs, les contacts de la mairie est précieux ;
- Nathalie, membre d'honneur, qui, bien que n'ayant aucune activité aquatique, reste toujours très active au sein du club ;
- Maud, qui porte sur ses « larges » épaules la compétition, dont les résultats et l'ambiance sont une belle réponse à l'investissement consacré.

Je souhaite également remercier les autres membres du Comité de Fonctionnement, pour les diverses actions récurrentes :



- Jean-Philippe, futur arbitre fédéral et figure incontournable et touche à tout au club ;
- Christine, qui nous invente de bien jolies cartes d'adhérent ;
- Nathalie M, investie avec Maud dans le développement de la compétition ;
- Nathalie P, rédactrice en chef des articles de notre newsletter ;
- Antoine, compétiteur collectionneur de médailles ;
- Daniel et François, dont les conseils pratiques apportent de la simplicité à nos délibérations.

Je n'oublie évidemment pas les adhérents toujours disponibles pour nous aider lors des manifestations et événements organisés par le club.

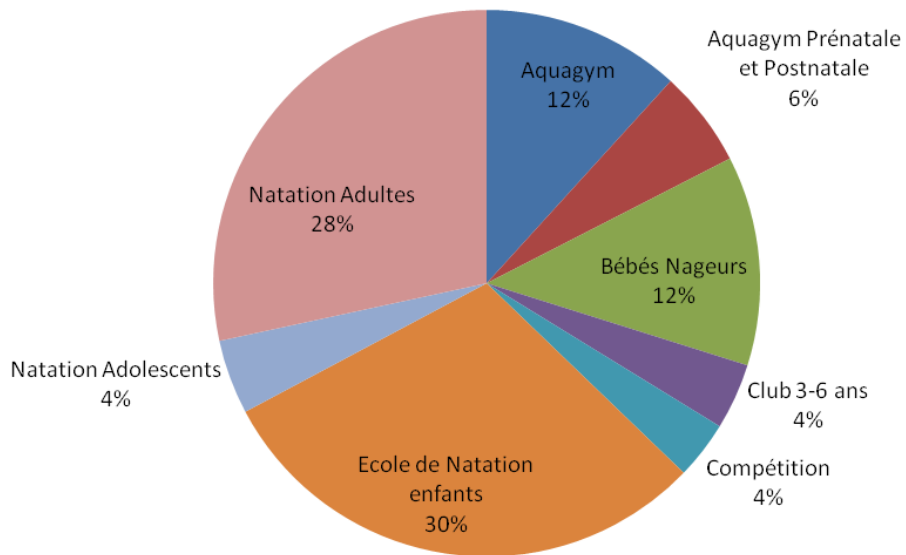
Je remercie enfin l'équipe de maitres-nageurs toujours disponibles pour nos événements, et fidèles au club malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer.

Je vous remercie de votre attention.

Michael Magar

## Annexe au rapport Moral de la saison 2018 – 2019

### Les Colombes de Bercy - Saison 2018-2019 Répartition des activités



### Les colombes de Bercy Saison 2018 2019. Taux de réinscription

